



## Erreur sur le compromis de vente

-----  
Par NinaNeige

Bonjour,

Le notaire a commis une erreur sur l'une des clauses résolutoires d'un compromis de vente. Que faire? Pour la rectification les deux parties doivent être présentes?

Merci de l'aide

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Pas forcément "présentes" mais les 2 parties doivent signer cet avenant, pas forcément le même jour, ou au moyen de procuration.

Que dit le notaire ?